

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) D'Oz-en-Oisans

Compte rendu de la réunion du 15 février 2019 à 17 heures

**Présents** : Albert BEURRIER, Chrystel LÊ QUANG, Gillian FABRE, André GENEVOIS, Marie VILLARET, Monique GENEVOIS

**Excusés** : Stéphane LAURENCEAU, Justine CARPENTIER, Bérangère BARNET

**Président de la séance** : Albert BEURRIER

Le quorum étant atteint le conseil peut délibérer.

*L'ordre du jour est le suivant :*

1. Compte de gestion 2018,
2. Compte administratifs 2018,
3. Affectation des résultats,
4. Budget 2019

## **1. Approbation du compte de gestion 2018.**

Les membres du CCAS déclarent, à l'unanimité, qu'ils n'appellent ni observation, ni réserve de leur part sur le compte de gestion 2018.

## **2. Vote du compte administratif 2018.**

La Commission Administrative vote, à l'unanimité, le compte administratif 2018 qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de **6 997.63 €**

• Recette :	6 400.00€
• Dépense :	10 094.53€
Résultat déficitaire :	3 694.53€
• Report excédent 2017 :	10 692.16€
Excédent 2018 :	<b>6 997.63€</b>

## **3. Affectation du résultat.**

La Commission Administrative décide d'affecter le résultat de: 6 997.63 € en section de fonctionnement.

#### **4. Vote du budget primitif 2019**

Après avoir délibéré, la Commission Administrative, décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses en section de fonctionnement la somme **13 400 €**

#### **5. Questions diverses**

La Commission Administrative décide de :

- ❖ reconduire le repas des personnes âgées en septembre dans les conditions que l'année précédente.
- ❖ Colis des anciens est reconduit dans les mêmes conditions de 2018
- ❖ Enfants : chèque cadeaux, mêmes conditions de 2018, avec une réflexion avec l'Office du Tourisme pour l'organisation d'un spectacle.

Le Maire,  
C. LÊ QUANG